

Contrôle sanitaire des EAUX

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Affaire suivie par:

Mathilde BERTHET

Tél: 02 38 77 34 54

Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE MONTS
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SASU COMPLEXE AQUATIQUE LES FLOTS
MONSIEUR LE DIRECTEUR - MAIRIE DE MONTS
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL INDRE
- CC TOURAINE VALLEE DE L'INDRE

PIS.CENTRE AQUATIQUE SPADIUM MONTS

Prélèvement

00128391

Commune MONTS

Installation

UDI 003986 SPA 2 PISCINE SPADIUM LES FLOTS MO

Prélevé le : lundi 12 août 2024 à 13h32

Point de surveillance

P 0000002715 SPADIUM LES FLOTS SPA 2

par : LABORATOIRE INOVALYS TOURS

Localisation exacte

Type visite : PI

Mesures de terrain

	Résultats	Limites d inférieure	qualité supérieure	Références de qualité inférieure	supérieure
Transparence qualitative	0 SANS OBJET				
Température de l'eau	31,0 °C		36,00		69,00
pH	7,5 unité pH	6,90	7,70		
Acide isocyanurique	<5 mg/L		75,00		
Chlore combiné	0,16 mg(Cl ₂)/L		0,60		
Chlore libre	0,40 mg(Cl ₂)/L				
Chlore libre actif	0,19 mg(Cl ₂)/L	0,40	1,40		
Chlore total	0,56 mg(Cl ₂)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : INOVALYS - SITE DE TOURS 3703

Type de l'analyse : PCLT

Code SISE de l'analyse : 00129062

Référence laboratoire : 2407059196-PCLT00129062

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	>300	n/mL			100
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0	
Pseudomonas aeruginosa par 100ml	<1	n/(100mL)		0	
Staphylocoques pathogènes par 100ml	<1	n/(100mL)		0	

MINERALISATION

Chlorures	382	mg/L			250,00
-----------	------------	------	--	--	--------

OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Carbone organique total	3,6	mg(C)/L			5,00
-------------------------	-----	---------	--	--	------

SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION

Bromoforme	3,2	µg/L			
Chlorodibromométhane	6,3	µg/L			
Chloroforme	5,1	µg/L			
Dichloromonobromométhane	4,5	µg/L			
Trihalométhanes (4 substances)	19	µg/L			20,00

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00128391)

Eau de bain à remous non conforme aux exigences de qualité en vigueur pour les paramètres bactériologiques et la teneur en chlorures. Prévoir un apport d'eau neuve entre 30 et 50 Litres/jour/baigneur. Des actions correctives sont à prévoir. Un recontrôle a été réalisé. Attention aux risques sanitaires. La baignade est interdite dans ces conditions.

Signé, Tours le 21 août 2024

Pour la directrice générale
L' Ingénieur d'études Sanitaires

Carinne LEDUC

ARS Centre Val de Loire - Délégation Départementale d'Indre et Loire - 38 rue Edouard Vaillant 37042 TOURS Cedex